



Commission canadienne  
des grains

Canadian Grain  
Commission



**La qualité définie**



Canada 

# La Commission canadienne



## Qui sommes-nous?

La Commission canadienne des grains (CCG) est l'organisme fédéral chargé de réglementer et de certifier la qualité et la quantité du grain et sa manutention au Canada.

Nous sommes une organisation scientifique et technique. Notre travail scientifique est effectué par notre Laboratoire de recherches sur les grains qui est consacré à l'avancement des sciences et des recherches sur les grains au profit des producteurs et de l'industrie céréalière canadienne.

À titre d'organisation technique, la CCG appuie également l'industrie céréalière en effectuant l'inspection et le classement du grain et en certifiant la qualité et la quantité du grain pour satisfaire aux besoins des clients.



# des grains

## Quelle est notre raison d'être?

La CCG a été fondée en 1912 pour surveiller l'ensemble de l'industrie céréalière canadienne grâce au système de classement et d'inspection des 21 grains couverts par la *Loi sur les grains du Canada*.

Ce système de classement et d'inspection est toujours en vigueur et continue à évoluer pour répondre aux besoins de l'industrie. Il sert à déterminer la qualité du grain, à réglementer la manutention, et à veiller à ce que le grain canadien soit une denrée fiable sur les marchés nationaux et internationaux.



## Qu'est-ce qu'on vous offre?

De la ferme au marché et à toutes les étapes de l'acheminement du grain, la CCG contribue à l'industrie céréalière canadienne et à son succès. Parmi nos contributions, notons la collecte de données sur la qualité des récoltes, la définition de la qualité du grain, l'assurance de la quantité, la surveillance de la salubrité du grain, et la recherche sur les utilisations finales du grain.



# Le grain canadien répond aux

## Le grain canadien, une question de qualité

Grâce au système canadien de classement, les clients savent exactement ce qu'ils obtiennent lorsqu'ils achètent du grain canadien. La CCG établit les grades de grain et les limites pour les facteurs qui pourraient diminuer la qualité du grain et influencer sur le rendement à l'utilisation finale. Les grades offrent aux clients l'assurance que le grain canadien répondra constamment à leurs attentes d'une année à l'autre.



## Le classement du grain, un travail d'équipe

Le Comité de normalisation de l'Est, composé de membres de l'industrie céréalière, de producteurs de grains et de représentants du gouvernement, examine régulièrement le système de classement. Le comité présente les préoccupations de l'industrie, fait des recommandations sur les grades du grain, et recommande des études sur des questions de classement.

Ces études peuvent examiner, par exemple, l'ajustement de tolérances pour témoigner de la nature changeante des toxines dans le blé de l'Est ou examiner l'incidence du mildiou sur le rendement à l'utilisation finale.



# besoins des clients

## La préservation de l'identité

Les clients du grain canadien peuvent avoir des besoins spécifiques relatifs à la qualité dont l'assurance que le grain est une variété spécifique ou n'est pas génétiquement modifié.

La CCG offre la certification de ségrégation à l'industrie céréalière par le biais du Système canadien de reconnaissance de la ségrégation (SCRS) pour répondre à ces besoins. Aux termes du SCRS, nous certifions les compagnies qui ségréguent le grain et documentent son mouvement, de la semence à la production, à la manutention et au transport. Le programme SCRS est volontaire et représente à l'industrie une façon efficace de satisfaire aux exigences des clients pour préserver l'identité de leur grain.

## La qualité des exportations de grain, surveillée de près

La CCG certifie également la qualité des exportations par navire en échantillonnant et en analysant les échantillons du grain au moment du chargement. Cette surveillance nous permet de délivrer le Certificat final relatif aux expéditions pour confirmer la qualité du grain. La CCG surveille également la pesée du grain. Nous sommes chargés de veiller à la pesée complète et exacte du grain destiné à l'exportation et d'assurer aux clients qu'ils recevront la quantité de grain commandée.



Photo par Kevin Palmer

# Du grain salubre

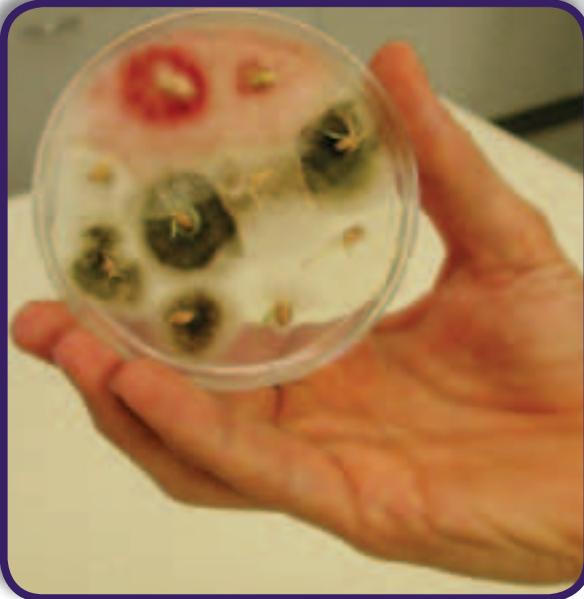


## Quand qualité rime avec salubrité

En y travaillant ensemble, chaque membre de l'industrie céréalière contribue à la salubrité du grain canadien. Parmi les contributions de la CCG à la salubrité du grain, notons la recherche de facteurs qui influent sur la salubrité du grain et les réponses aux questions telles que :

- Quelles sont certaines pratiques exemplaires pour prévenir le développement de mycotoxines dans vos cellules?
- Quelle est la meilleure façon de prévenir les infestations par les insectes?

Les réponses à ces questions ainsi que d'autres ressources et renseignements sur la salubrité du grain se trouvent à [www.grainscanada.gc.ca](http://www.grainscanada.gc.ca).



# Échantillons de récolte

## Envoyez-nous un échantillon de votre grain et obtenez gratuitement un grade

Chaque année, nous demandons aux producteurs d'un bout à l'autre du pays de nous envoyer des échantillons de leur grain dans le cadre du Programme annuel d'échantillons de récolte. En échange de cet échantillon, les producteurs reçoivent gratuitement de la CCG un grade, des renseignements sur la teneur en protéines, et autres données sur la qualité.

Les échantillons de grains des producteurs nous aident à :

- évaluer la qualité de la récolte de chaque année;
- mener des recherches sur des nouvelles utilisations du grain canadien qui pourraient mener à la découverte de nouveaux marchés;
- évaluer et améliorer le classement du grain;
- étudier des questions qui peuvent influencer sur l'utilisation finale du grain canadien.

Si vous aimeriez participer au Programme d'échantillons de récolte de la CCG, consultez [www.grainscanada.gc.ca](http://www.grainscanada.gc.ca) ou appelez le 1-888-324-2248 pour vous y inscrire et recevoir une trousse.



# Renseignements

## Centres de services

### Ontario

Chatham

Commission canadienne des grains

120, rue Wellington Ouest

Chatham ON N7M 5K3

Téléphone : 519-436-3190

Télécopieur : 519-436-3195

Garnet Snobelen, Superviseur des opérations

Courriel : garnet.snobelen@grainscanada.gc.ca

### Québec

Montréal

Commission canadienne des grains

715, rue Peel, bureau 271

Montréal QC H3C 4L7

Téléphone : 514-283-3622

Télécopieur : 514-283-7699

Rénald Boulianne, Gestionnaire des opérations

Courriel : renald.boulianne@grainscanada.gc.ca



## Programme d'échantillons de récolte

Courriel : harvest-recolte@grainscanada.gc.ca

## [www.grainscanada.gc.ca](http://www.grainscanada.gc.ca)

Courriel : contact@grainscanada.gc.ca

Ligne sans frais : 1-800-853-6705

Téléimprimeur (ATS) sans frais : 1-866-317-4289

A93-26/2010  
ISBN 978-1-100-52358-3  
2010-09